

**Association
du Goudron et des Plumes**
4B Place de Lattre de Tassigny
25000 Besançon
06 45 40 85 48

DU BITUME & DES PLUMES

Festival d'arts
de rue
Tout public

Devenez
mécène

5, 6, 7 OCT 2018
BESANÇON

Adhésions et dons sur Helloasso :
helloasso.com/associations/du-goudron-et-des-plumes

festival.tarragnoz@gmail.com
festivalbitumeplumes.fr



Bon de souscription

En faisant un don au profit de l'association du Goudron et des Plumes, association reconnue d'intérêt général, vous contribuez directement au succès de la 5ème édition du festival du Bitume et des Plumes.

Je suis un particulier Je suis une entreprise

Mon don est de euros
et je bénéficie d'une économie d'impôt*.

- L'impôt sur le revenu
- L'impôt sur la fortune
- L'impôt sur les sociétés

Nom ou société :

Adresse :

Date et signature :/...../.....

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de "L'association du Goudron et des Plumes". Le reçu fiscal sera établi au nom et adresse indiqués sur le chèque. Le festival s'engage à effectuer l'ensemble des dons à l'organisation et la réussite du festival du Bitume et des Plumes.

* Pour les particuliers, votre don est déductible :

De l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite du revenu imposable.

Ex : un don de 100 euros = 66 euros d'économie d'impôt, donc 34 euros à votre charge.

OU de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 euros.

Ex : un don de 100 euros = 75 euros d'économie d'impôt, donc 25 euros à votre charge.

* Pour les entreprises

Déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ex : un don de 500 euros = 300 euros d'économie d'impôt, donc 200 euros à votre charge.

Ce bon de souscription est à renvoyer à

Association du Goudron et des Plumes
4b place du Maréchal de Lattre de Tassigny
25000 Besançon
06 45 40 85 48

Conformément à la loi informatique et libertés n.78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes destinataires.

Le Bitume et des Plumes, c'est...

- Un événement tout public pour petits et grands le temps d'un week-end dans le centre de Besançon,
- un public grandissant années après années, environ 8500 spectateurs en 2017,
- des artistes toujours plus nombreux, professionnels et amateurs, 50 compagnies en 2017.

Les objectifs...

- Donner à tous un accès à la culture (gratuité des spectacles),
- promouvoir les compagnies professionnelles et amateurs de notre région,
- soutenir l'éclectisme artistique (cirque, clown, théâtre, danse, musique, propositions hybrides...),
- donner accès à la richesse du patrimoine architectural de Besançon,
- rassembler autour d'un projet 140 bénévoles qui s'activent pour rendre l'événement possible.

Partenaires locaux et associations

Le festival du Bitume et des Plumes collabore chaque année avec le tissu associatif bisontin.

Aujourd'hui

Nous avons besoin de votre soutien afin de permettre la promotion et l'accès à la culture pour tous, afin de créer un moment convivial, festif près de chez vous autour du spectacle vivant et des arts de la rue.

Vous voulez soutenir une initiative culturelle et sociale ? **Devenez mécène du festival du Bitume et des Plumes.**

Pourquoi être mécène ?

Je suis un particulier

- Je souhaite soutenir la promotion du spectacle vivant et des arts de rue à Besançon,
- je veux participer à la mise en valeur du patrimoine de ma ville,
- je peux bénéficier d'une réduction fiscale (à hauteur de 66% mon don).

Je suis une entreprise

- Je veux nouer des liens de proximité avec une structure associative ayant pour objet la promotion culturelle et la visibilité des compagnies de ma région,
- je veux encourager une initiative locale permettant à tous d'avoir accès aux spectacles,
- je veux contribuer au bien commun,
- je peux bénéficier d'une réduction fiscale (à hauteur de 60% de mon don).

À quoi servira mon don ?

- Financer un festival d'arts de rue offrant une grande visibilité aux compagnies locales,
- permettre à tous d'accéder à la culture,
- offrir une alternative aux formes classiques de culture,
- valoriser le patrimoine de ma ville.

Le mécénat qu'est-ce que c'est ?

« C'est un soutien matériel ou financier sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou une personne par l'exercice d'activité présentant un caractère d'intérêt général ». Arrêté du 6 janvier 1989.

